

A l'occasion du cinquantenaire de la création des Agences des Bâtiments de France, devenues aujourd'hui Services départementaux de l'architecture et du patrimoine, a été organisé à Bordeaux les 16, 17 et 18 octobre 1996 le colloque européen Patrimoine & Territoire.

On cherchait de faire le point sur cette période de gestion des protections et d'ouvrir un débat sur l'évolution dans les 50 années à venir. On se posait des questions comme celles-ci: *L'évolution de la protection des lieux doit-elle aujourd'hui se traduire par un accroissement des protections? Les outils fabriqués il y a cinquante ans permettent-ils de répondre aux préoccupations d'aujourd'hui, permettront-ils de répondre à celles de demain?*

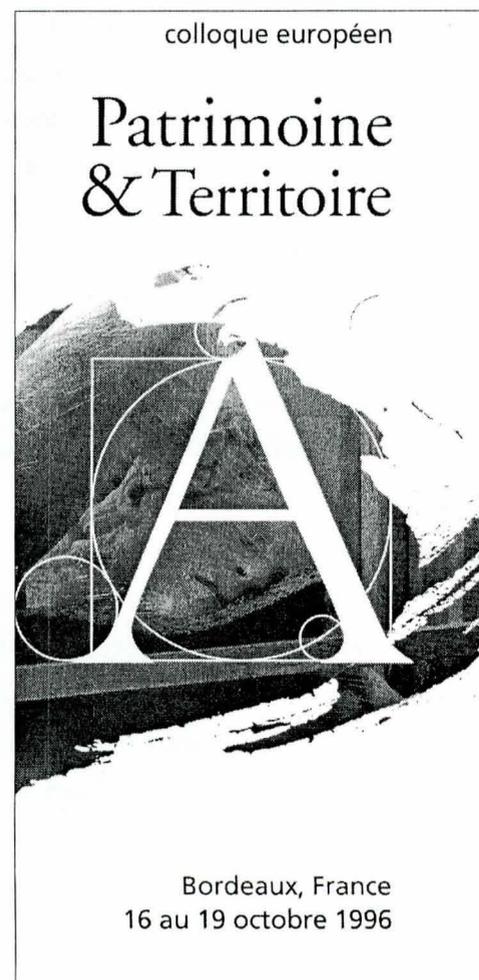
Une communication que j'ai proposé <sup>\*)</sup>, en qualité de personne particulière/architecte professeur de Roumanie, a été acceptée et j'ai bénéficié d'une obligeante invitation de la part des organisateurs.

Les débats se sont déroulés sous le patronage d'Alain Juppé, Premier ministre et de Daniel Tarschis, secrétaire général du Conseil de l'Europe, avec la participation de Philippe Douste-Blazi, ministre de la culture, Catherine Bersani, directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme, François Barré, directeur de l'architecture, Maryvonne de Saint-Pulgent, directeur du patrimoine, Alain Marinos, président de l'Association nationale des architectes des Bâtiments de France.

Parmi les grandes personnalités de 14 pays qui ont présenté de brillants exposés, ont été Jean Barthélémy, Olivier Brochet, Andréa Bruno, Françoise Choay, Bernard Huet, Nico Nelissen, Helmuth Reinhardt, Ruggero Boschi ainsi que les rapporteurs Mariano Marcos, Jean-Marc Boyer, Mireille Grubert.

Les actes du colloque ont été publiés dans la revue « La Pierre d'Angle » no.21/22 octobre 1997, de l'Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France.

<sup>\*)</sup> L'illustration photographique (de l'article, en couverture et au dos): Aurélian Trișcu



Il y a en Roumanie, comme ailleurs, des monuments consacrés. Des oeuvres, résultat d'innombrables influences, fondues en une synthèse créative. Ils ont, pour la plupart des cas, une identité précise, une place bien définie dans l'histoire et, à cause de leur âge, un statut immuable.

Vestiges romains, sanctuaires daces, ensembles rupestres creusés dans la falaise crayeuse, églises médiévales dominées par une conception évoquant Byzance, églises de bois, en rapport avec la tradition paysanne caractérisée par simplicité et mesure liées à un aspect monumental, Koulas-maisons fortifiées sévères mais largement ouvertes, au niveau supérieur, vers le paysage, églises célèbres à peinture murale extérieure sont déjà, ou doivent être inclus dans le Patrimoine Mondial.

Des bâtiments comme ceux-ci sont protégés et préservés – à partir de 1892 – par le soin de la Commission des Monuments Historiques, dont on sait aussi combien remarquable fut son activité de recherche et de restauration, déployée dans le cadre de la loi, promulguée la même année.

Où est tenté de constater que les monuments de premier ordre ont d'habitude un prestige confirmé par une sorte de sceau. En fait ils sont – ou bien ils doivent être ? – intangibles. On interdit souvent la moindre intervention parcequ'elle pourrait changer leurs traits. Avec des prescriptions précises on a réussi souvent de les maintenir en bon état, même dans les conditions qu'ils abritent couramment leurs fonctions: église, musées, lieux de spectacle, objectifs où les touristes affluent. Au niveau international, les principes sont acceptés les méthodes vérifiées et les résultats, dans la plupart des cas, sont remarquables.

Et pourtant, on se pose maintenant la question si l'évolution de l'activité dans ce domaine doit se traduire par un accroissement de la protection ? Quelle en est la limite ? Je crois qu'une réponse nuancée s'impose.

Pour une certaine personne, témoin de violentes interventions subies par les monuments de la Roumanie dans les cinq dernières décennies, la meilleure voie pour préserver les qualités d'un si précieux héritage, c'est une politique ferme de sauvegarde.

En vérité, après la deuxième guerre mondiale, un régime communiste étranger a lutté pour effacer la propriété, les monuments, la mémoire. La loi de systématisation de 1974 a déterminé l'anéantissement d'un important fond traditionnel. De 1977 on a supprimé la Commission des Monuments Historiques, ce qui a déterminé l'éparpillement des spécialistes. Un grand nombre de chantiers ont été abandonnés. Les autorités ont commencé la destruction systématique des monuments. Un quart du centre traditionnel de Bucarest, 30 d'autres centres historiques de grandes villes ainsi que de nombreux villages ont été démolis. Après les événements de décembre 1989 on a constitué de nouveau la Commission des Monuments et les travaux ont été repris. Le projet de la loi des monuments a été élaboré et promu au Parlement en 1991, mais jusqu'à nos jours cette loi n'est pas au moins discutée. On assiste à un regroupement des anciennes structures qui ont détruit autrefois et qui veulent conduire aujourd'hui. On a besoin donc d'un cadre législatif approprié et d'une compréhension qui, pour le moment, nous manquent.

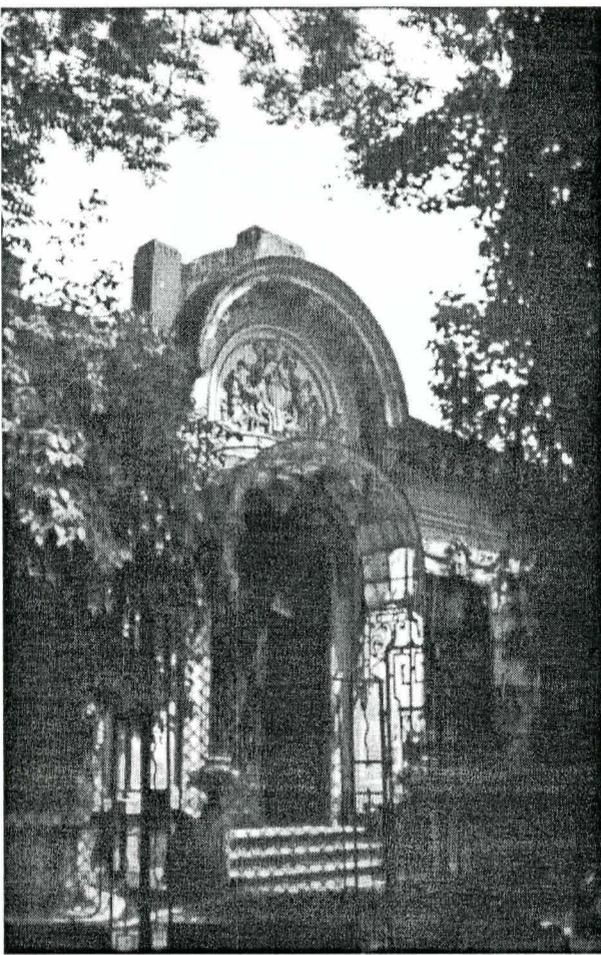
Malgré tout, il existe chez nous une expérience de lutte en faveur des monuments ainsi que des spécialistes et de actions positives qui se déroulent en présent et qui dénotent des meilleures conditions pour la protection du Patrimoine dans l'étape suivantes.

Ma conviction concernant la nécessité d'une gestion correcte du territoire, dans des conditions de parfaite légalité, de même que la considération qu'un bilan regarde en arrière mais s'ouvre vers l'avenir en se posant des questions, me permettent de continuer mon intervention qui regarde aussi une certaine liberté dans la protection du patrimoine.

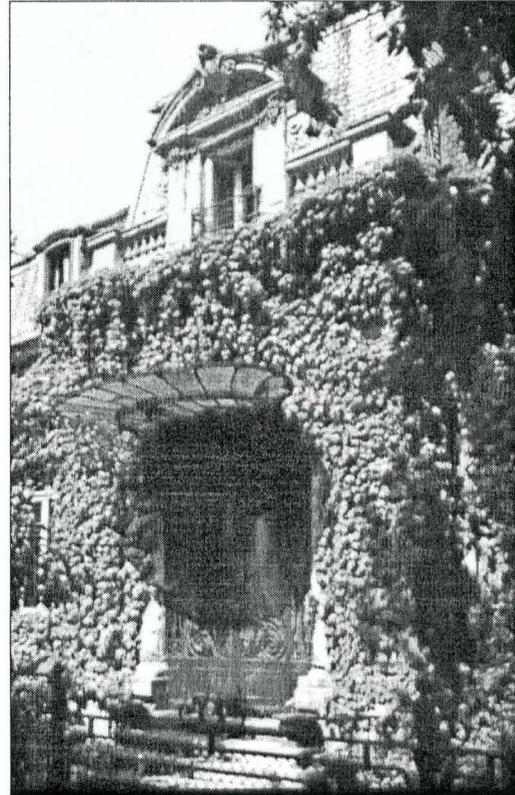
D'anciens ensembles d'une certaine valeur historique, architecturale ou ambientale gardent un trait vigoureux de fraîcheur parcequ'ils vivent. Font preuve les quartiers d'habitat du Bucarest d'autrefois (ceux qui existent encore, après l'agression dirigée des dernières années) ainsi que les pittoresques villages monastiques des XVIIe – XIXe siècles.

Comment les laisser évoluer sans perdre leurs qualités et les protéger sans diminuer leur saveur ?

En effet, hors de monuments consacrés, on peut trouver, en ville ou dans le village, des groupements de maisons qui méritent d'avoir un statut spécial. Ces remarquables logements sont utilisés à l'aise, respirent l'individualité du propriétaires, exigent parfois des aménagements légers, mais ils restent de vrais témoins d'une époque révolue, d'un mode de vie à convoiter.

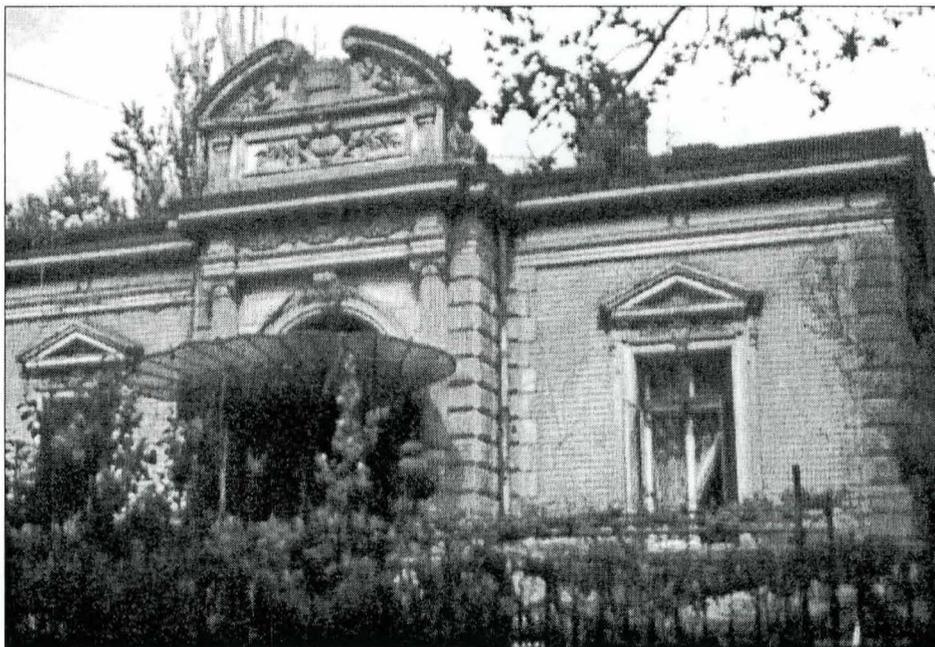


◀ 1-2. Les maisons de 18, rue Popa Rusu et 8, rue Olari ont comme maintes d'autres, l'entrée principale protégée par une couverture en métal et verre.

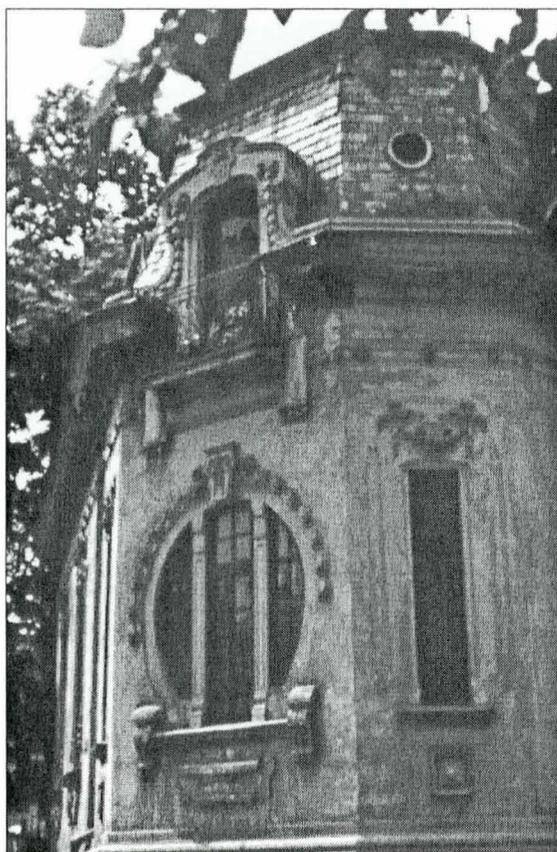
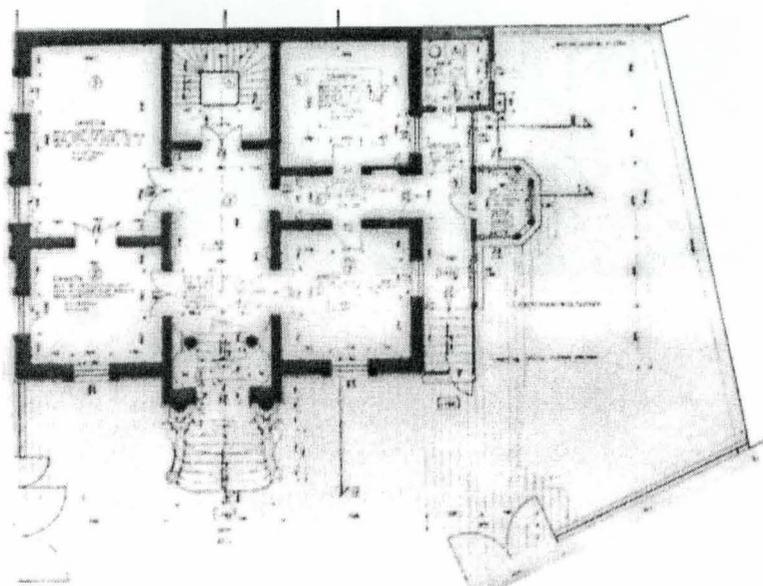


3. Après de l'église des Saints, 77, rue Moșilor, une maison robuste sur plan carré, d'un volume simple, avec son haut rez-de-chaussé.

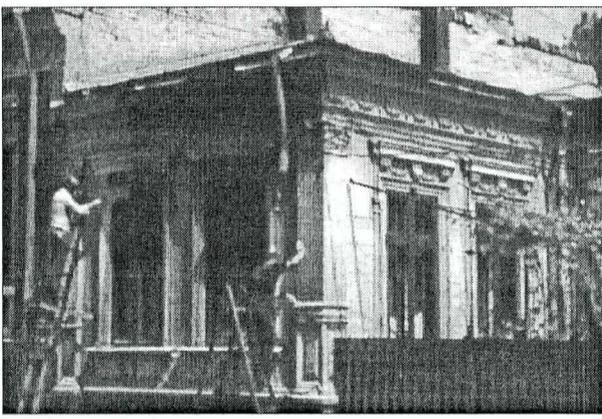




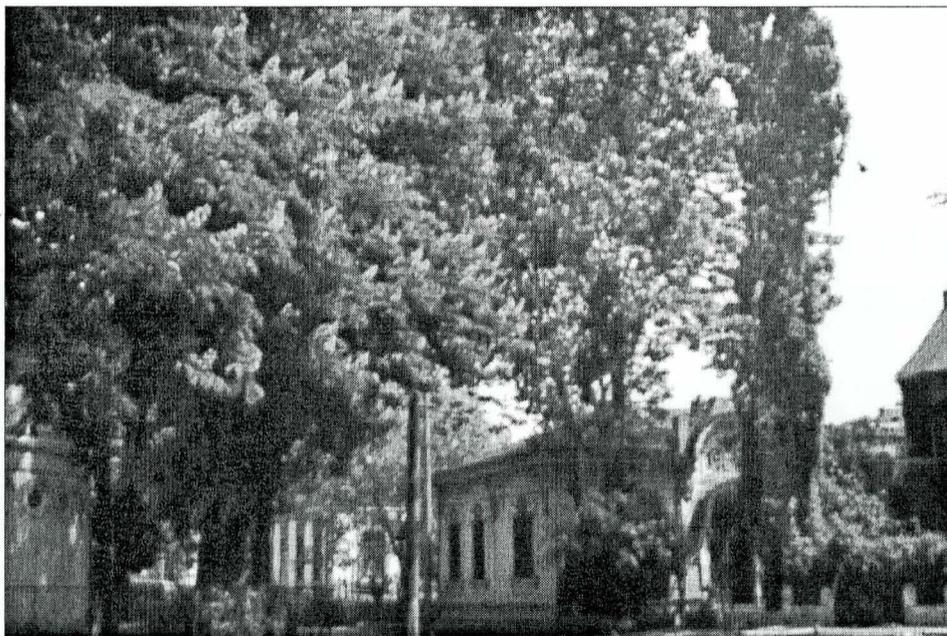
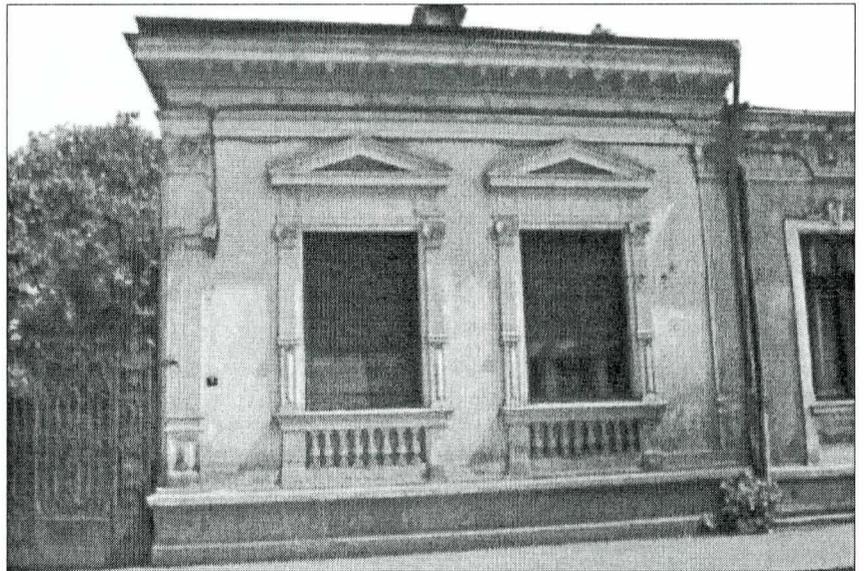
4-5. Maison de la rue Spătarului (1886)  
d'une période de renaissance de la ville et  
du pays. Plan fidèle aux traditions de  
l'endroit et façade avec des motifs décoratifs  
fréquents à l'époque, en Europe.



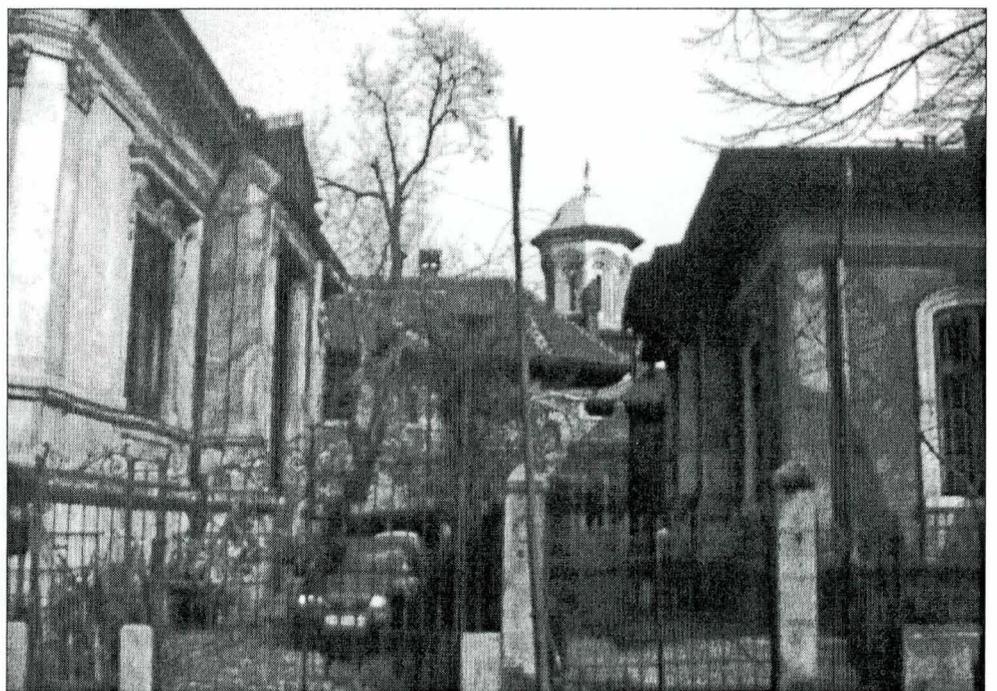
6. Le style Art Nouveau est  
représenté dans cet édifice de  
11 rue Paléologue, construit  
vers 1900 par l'architecte  
Maimarolu.



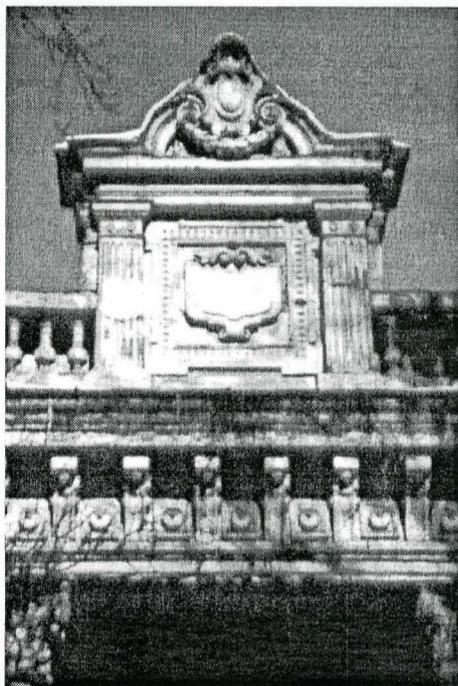
7-8. De petites demeures de la rue Popa Petre sont quelquefois bien entretenues ou en cours de restauration. Elles respirent un air discret de calme familial.



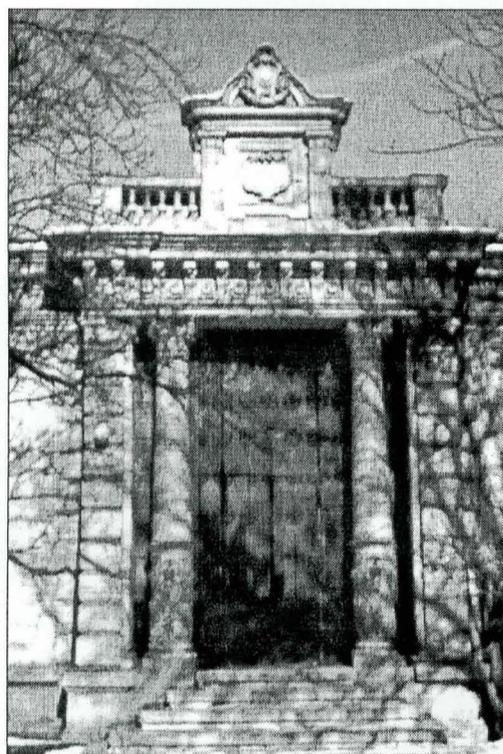
9-10. Des maisons groupées autour d'anciennes églises formaient une communauté qui représentait une famille spirituelle. "C'est une harmonie entre l'édifice de l'église et l'ensemble construit de la paroisse".



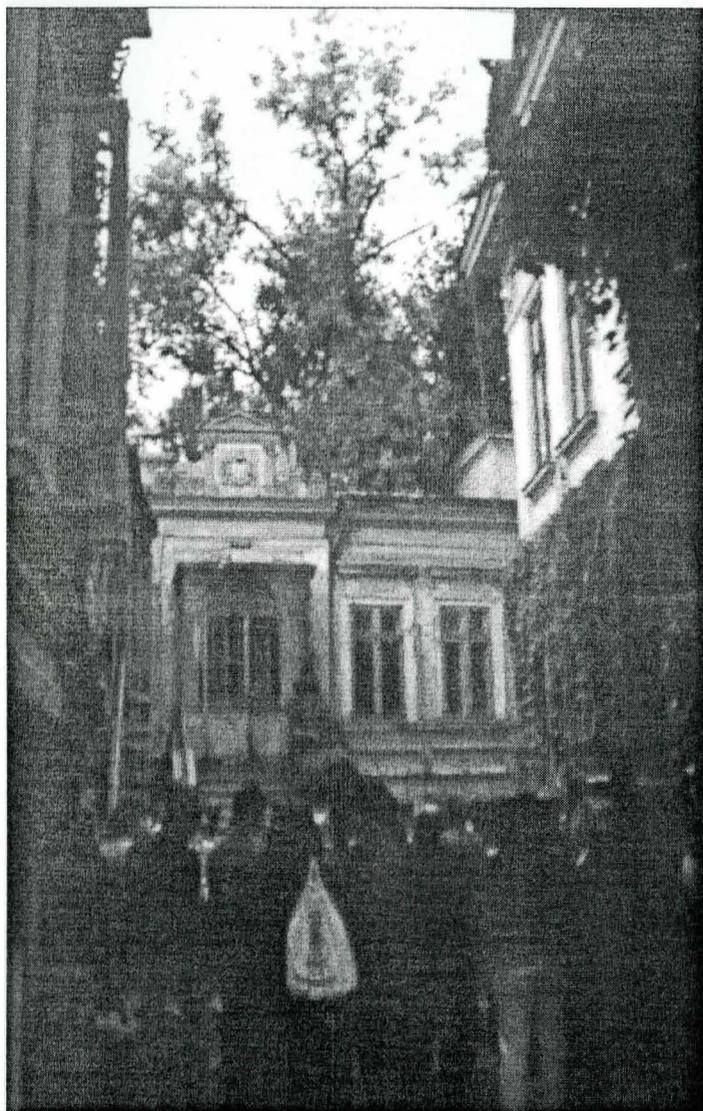
11. Il y a des maison , comme celles de la rue Vasile Lascăr, édifiées à la fois, pour deux enfants de la meme famille, par des frères, on par des amis. Leur volumétrie et leur modénature créent une unité du front construit.



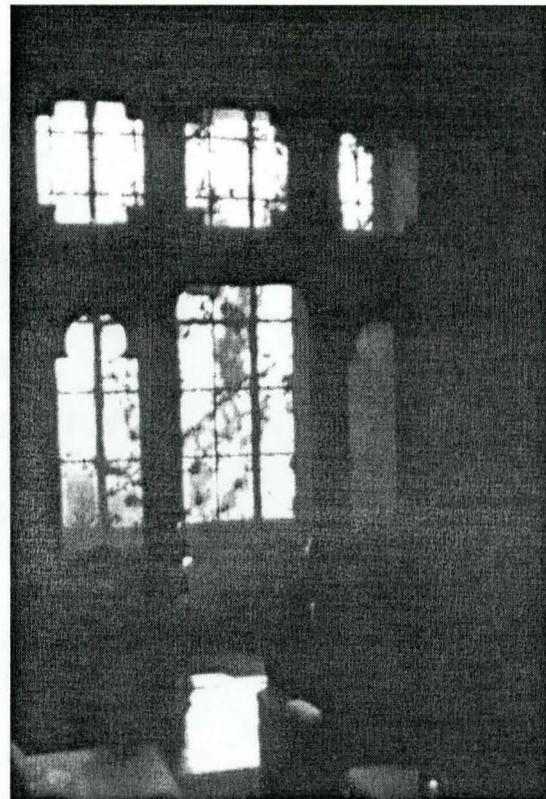
12, 13, 14. Seule dans sa petite cour-jardin, la résidence de 1, rue Sf. Ștefan, marque l'accès principal par un large escalier, un portail à colonnes, un atique ornamental et verrière en feronnerie travaillée avec adresse.



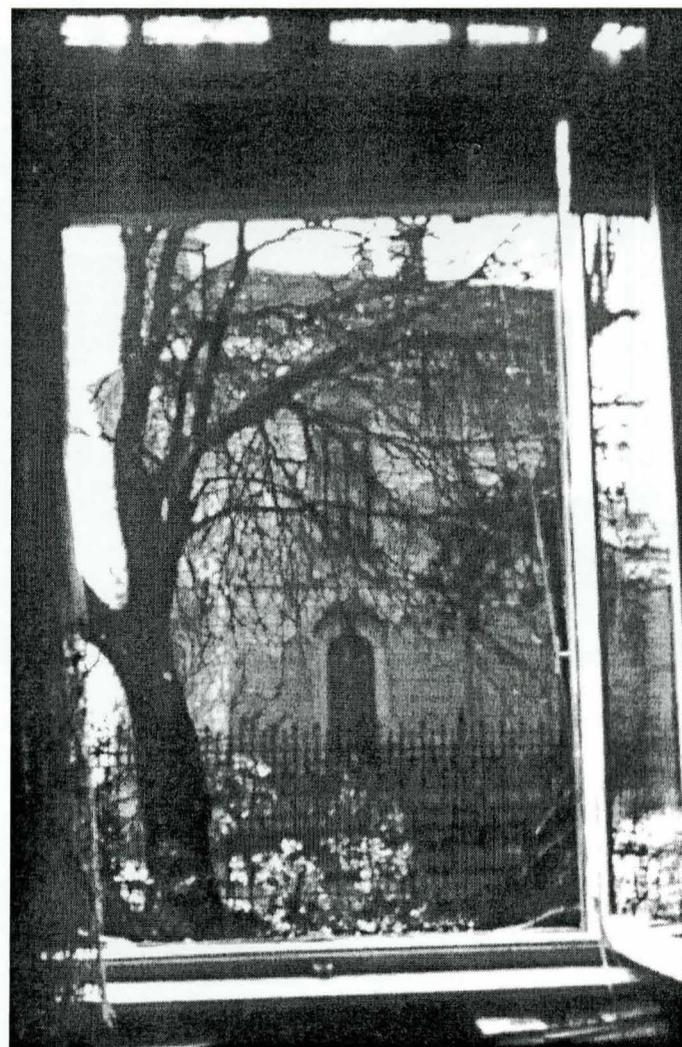
15. Souvent, on trouve à l'intérieur de ces maisons peintures décoratives sur murs et plafonds, sylphides et petits anges en stuc, miroirs, poeles en faïence apportés de renommés ateliers européens.

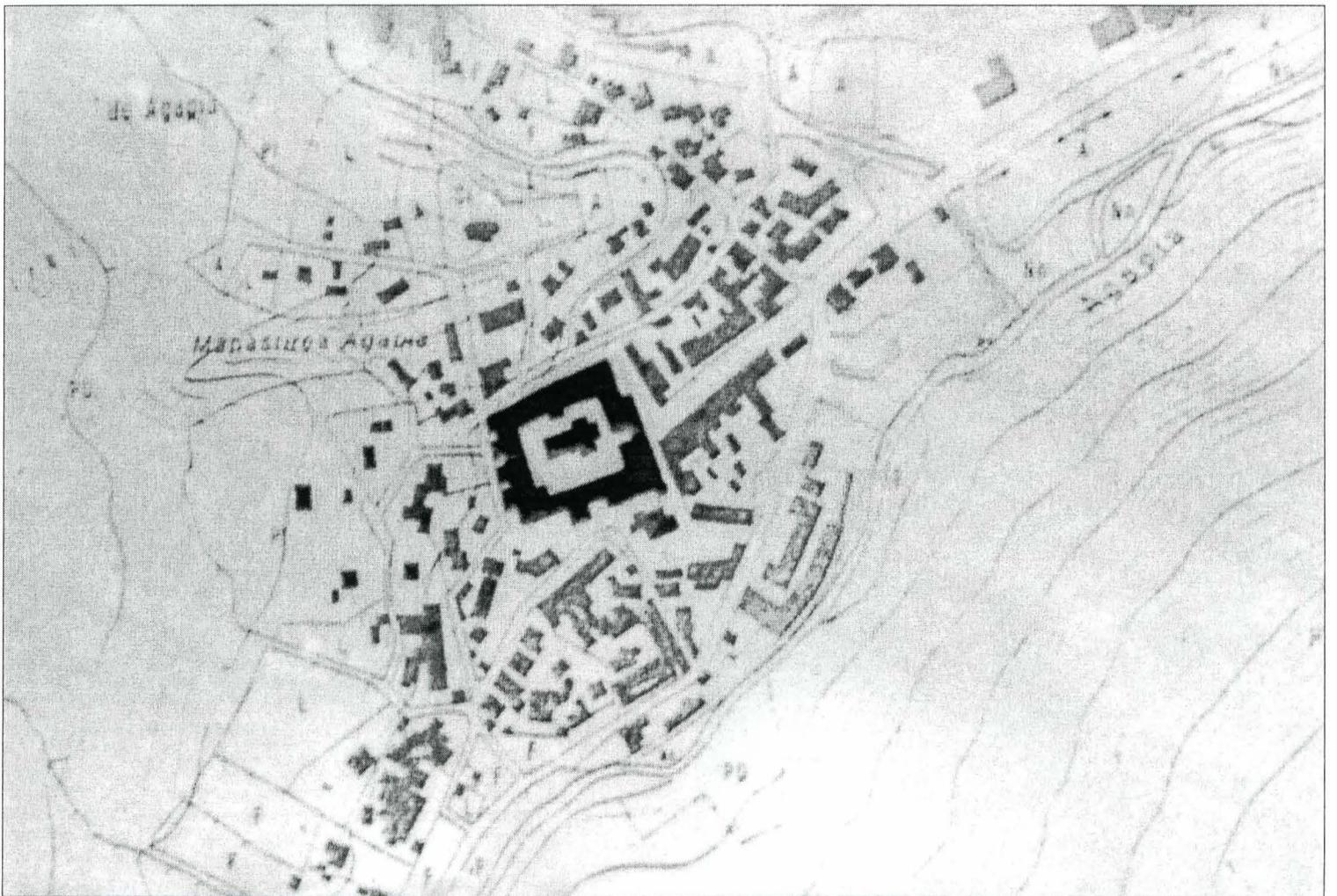


17. Dans les anciennes zones de Bucarest on peut découvrir, entre volumétrie et décor, entre maisons et jardins voisins, du calme et de la quiétude.

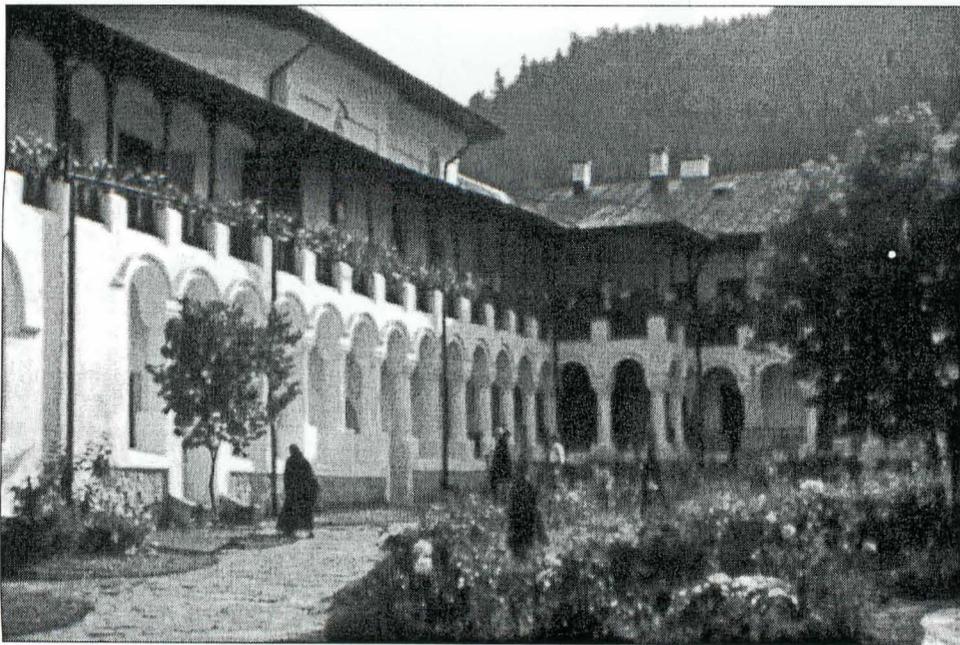


16. A l'occasion d'une exposition organisée en juillet-septembre 1996, par la Fondation Anastasia, sous le titre " Bucarest sans frontières? - maisons habituelles au temps du roi Charle I-er", des circuits ont facilité des visites sur place.

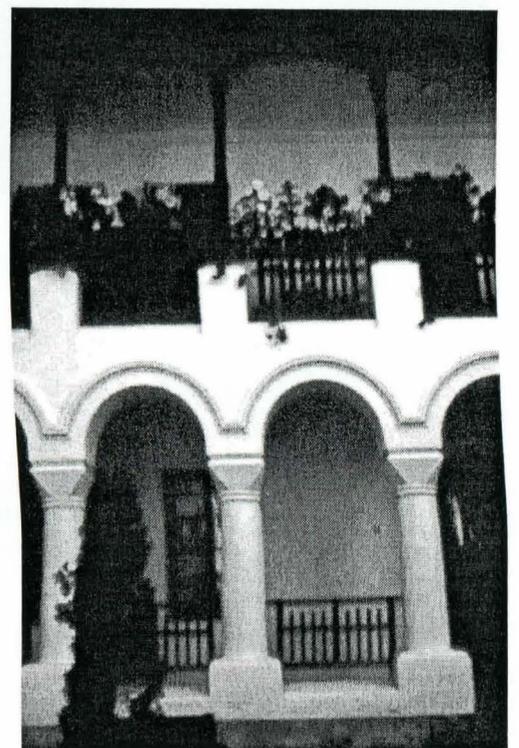




18. Le monastère et le village monastique Agapia. Plan de la localité.



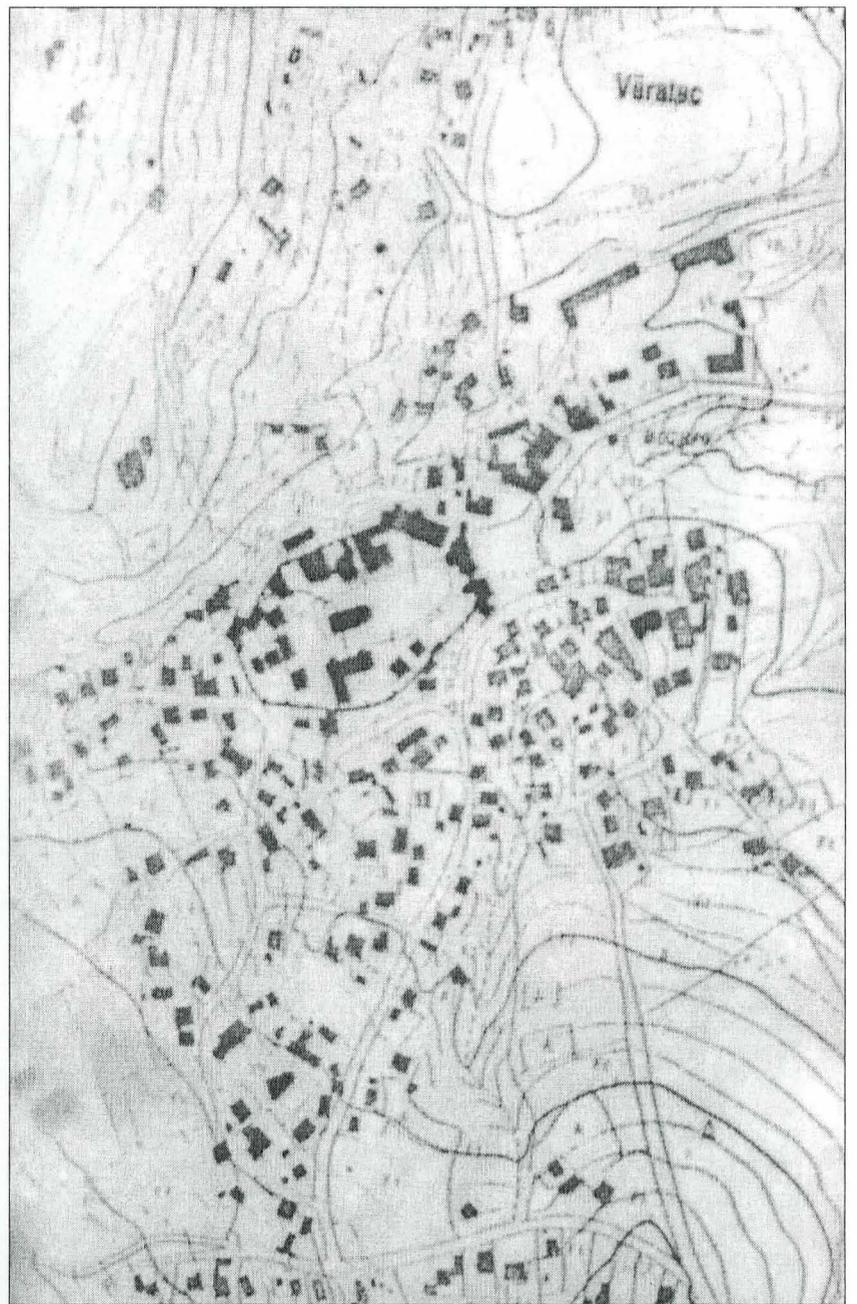
19, 20. Vues de la cour, de l'église 1644-1647 et de la tour clocher.



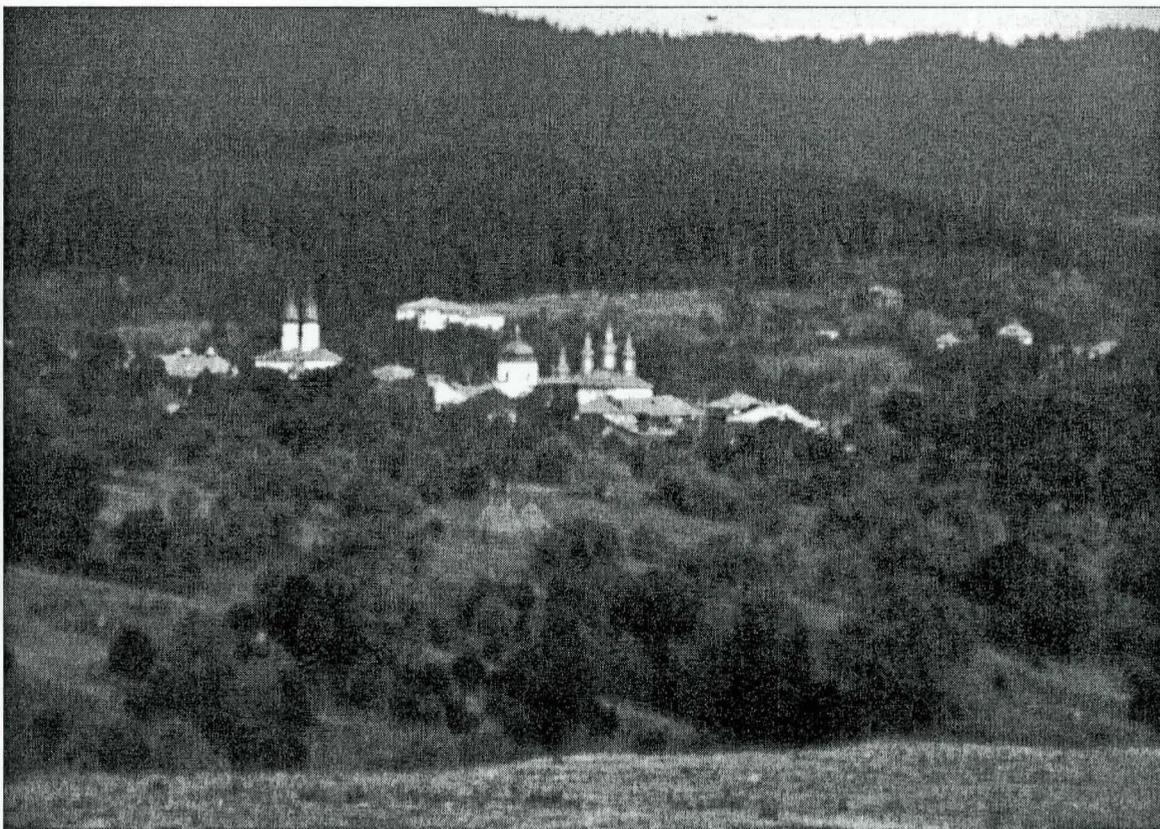
▼ 21. Details de l'enceinte.

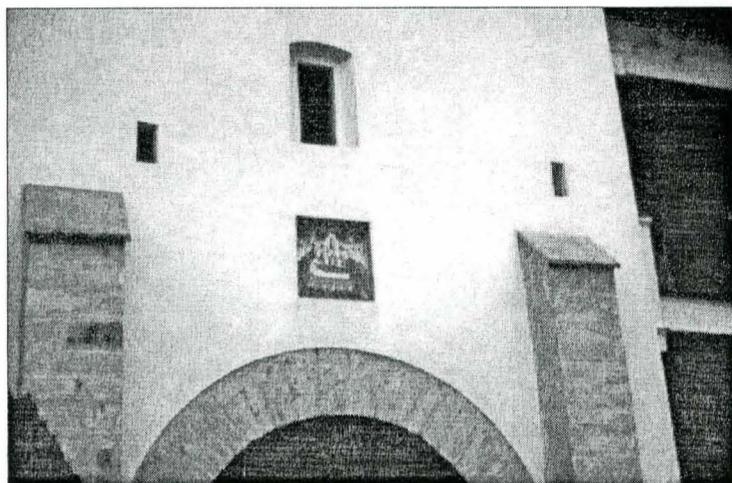


22. Le monastère et le village monastique Varatec. ➤

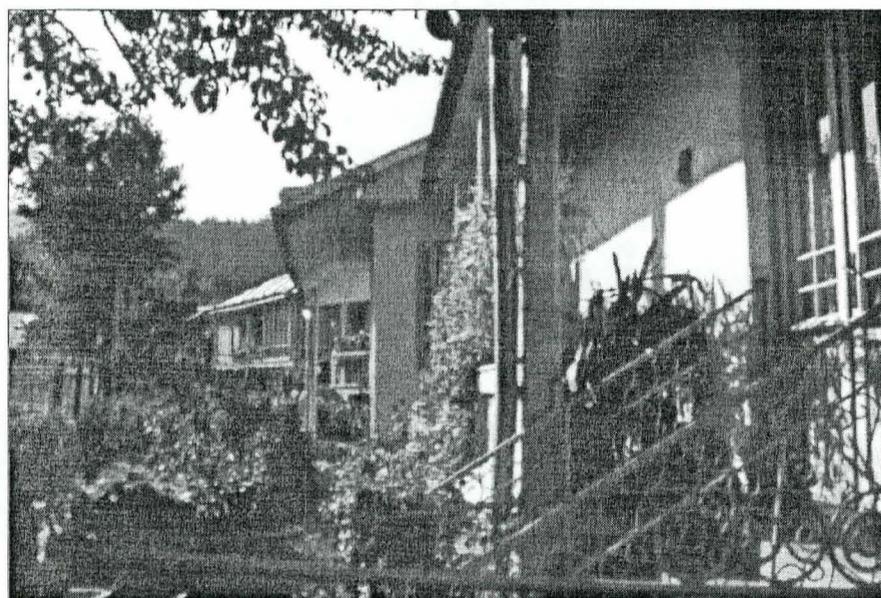
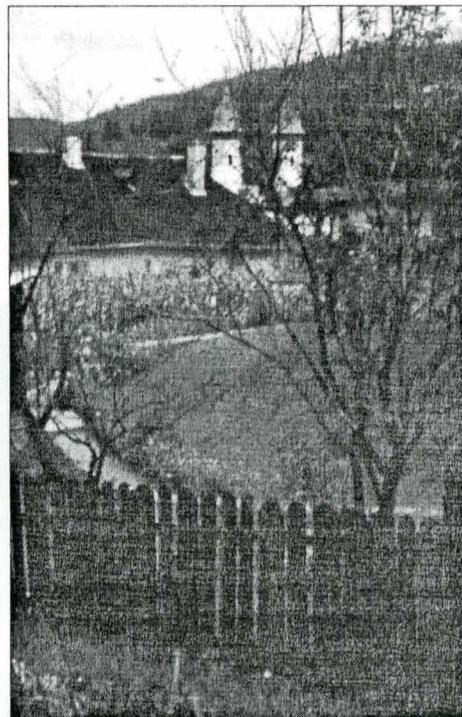


▼ 23. Le site de Varatec.



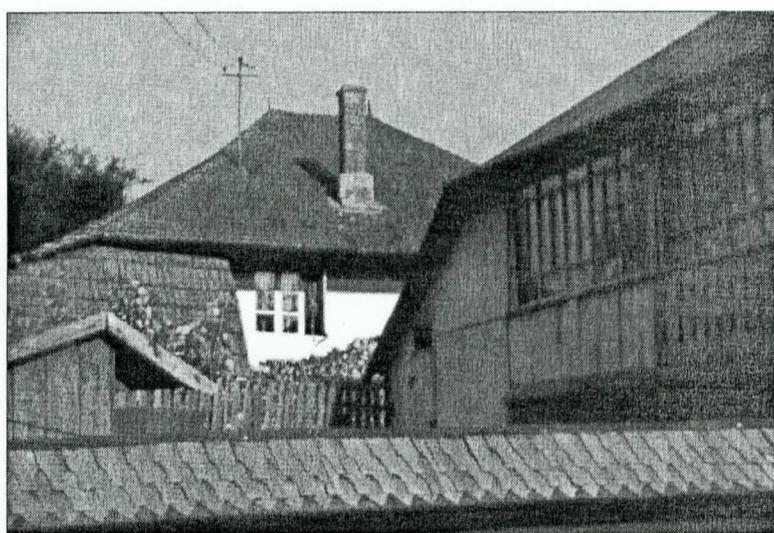
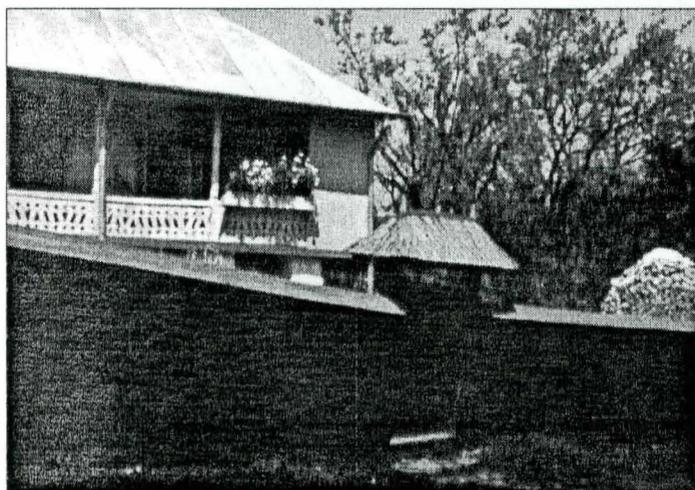


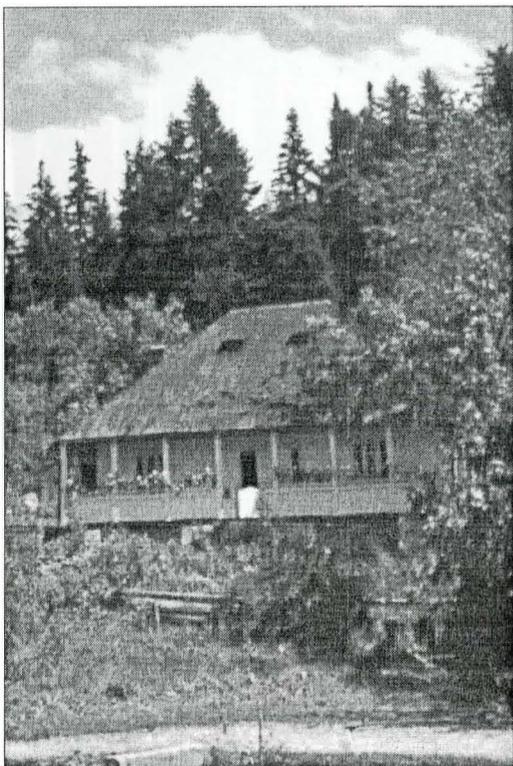
▲ 25. L'entrée dans le monastère. Détail de la tour clocher.



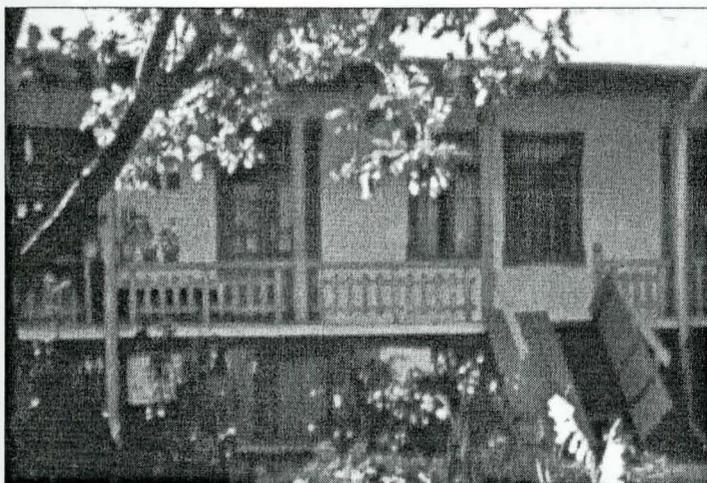
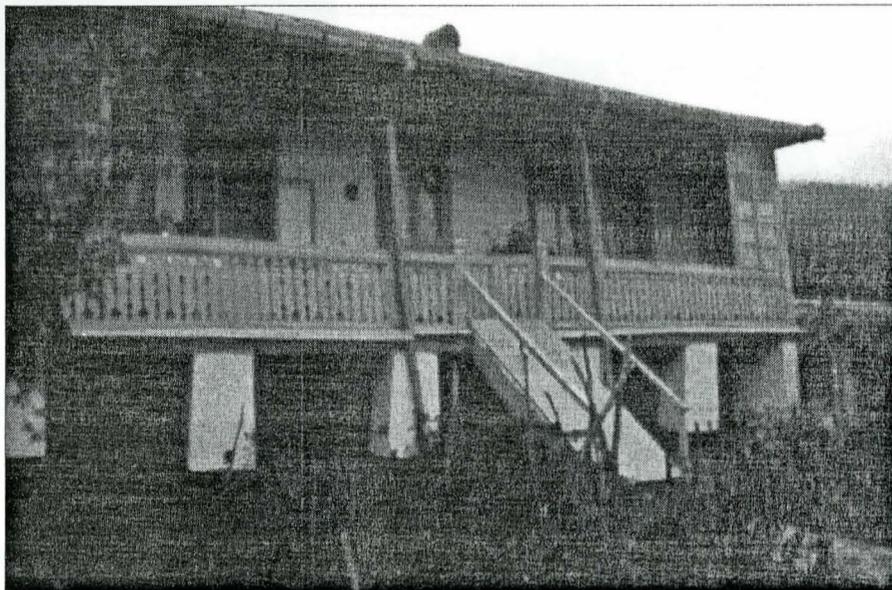
◀ 26. Suite des maisons d'une ruelle qui monte vers la colline.

27-28. Vues d'une quelconque ruelle. ➤





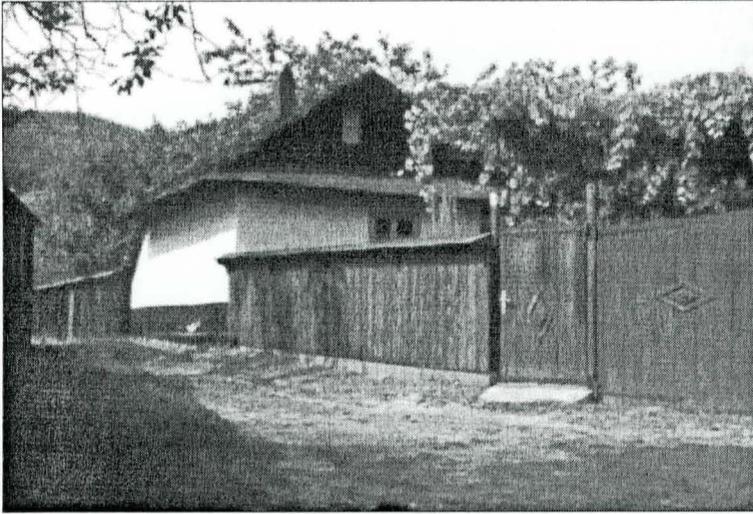
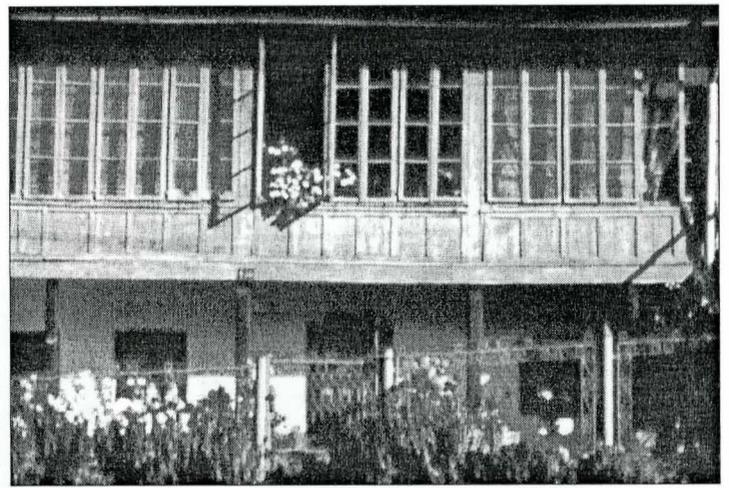
29. Une maison isolée de l'hermitage Agapia de Sus, ouverte vers le paysage.



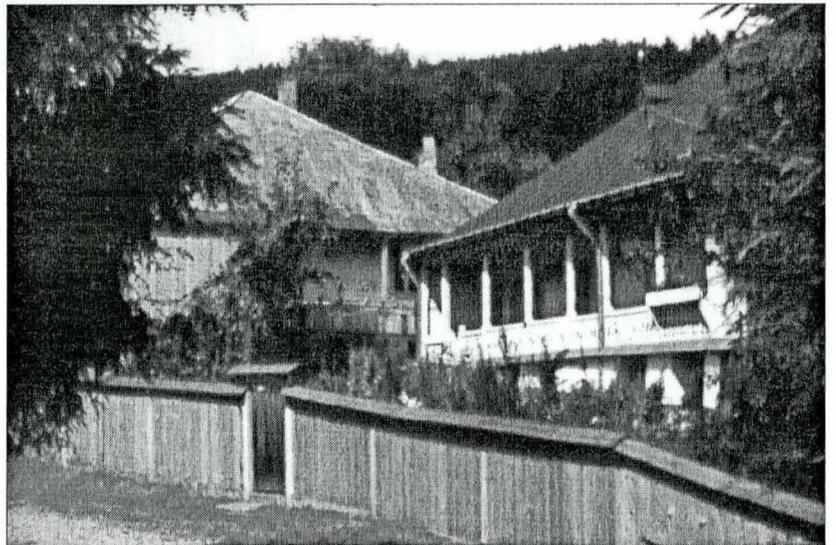
30, 31, 32. Corps de logis avec des cellules des nonnes, à Agapia de Sus. Les galeries ouvertes ou fermées ont des escaliers en bois, protégés par des volets.

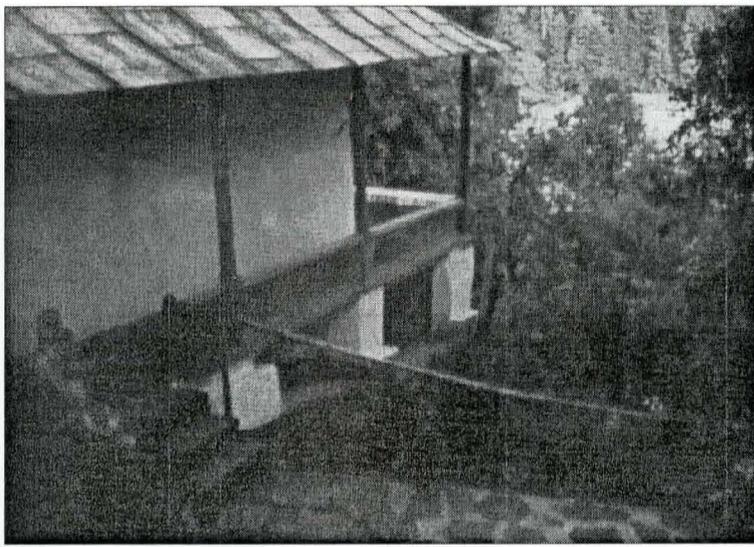


33. Maison avec galerie vitrée,  
auprès du monastère d'Agapia.



34, 35, 36. Clôtures, portes, galeries  
en bois dans les ruelles qui montent  
et descendent.



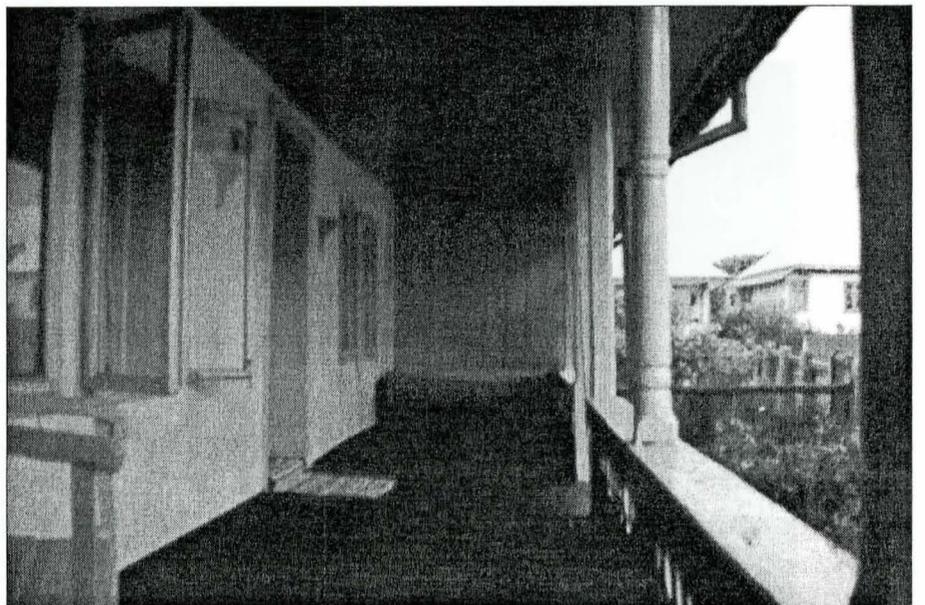
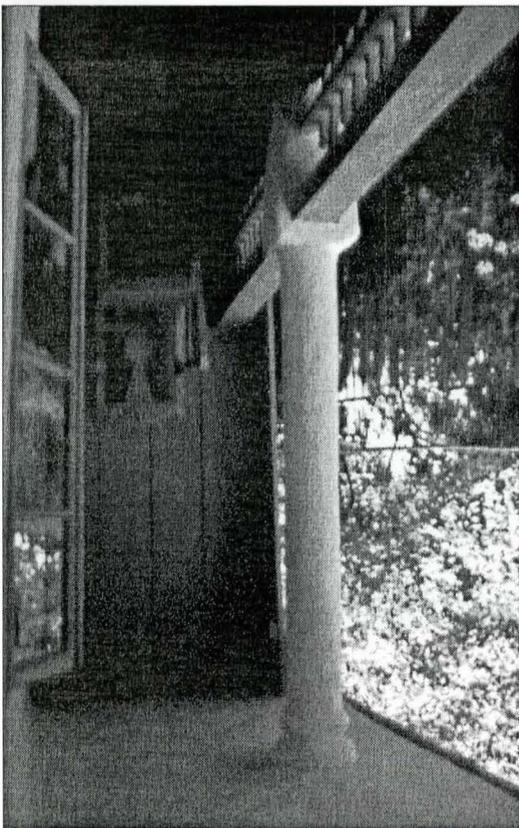


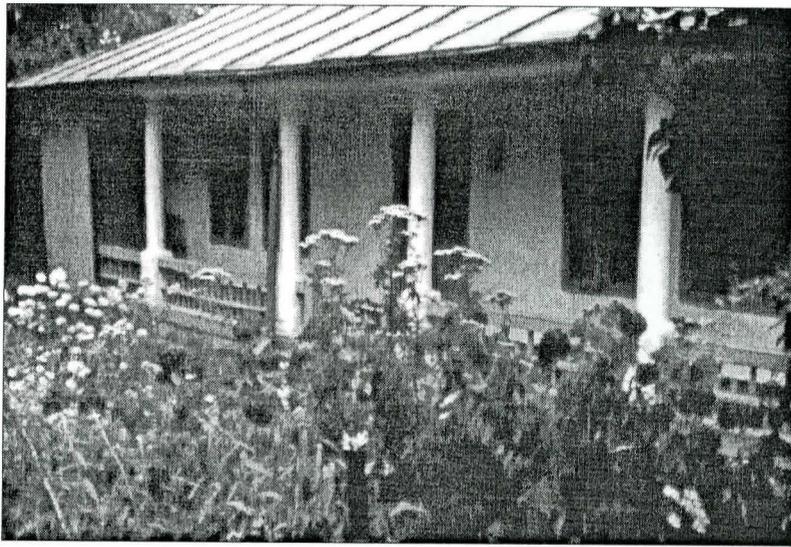
37. La galerie ouverte qui contourne la maison.

38. La maison Vlahutza, L'accès de la grande véranda orientée vers la vallée et la forêt.

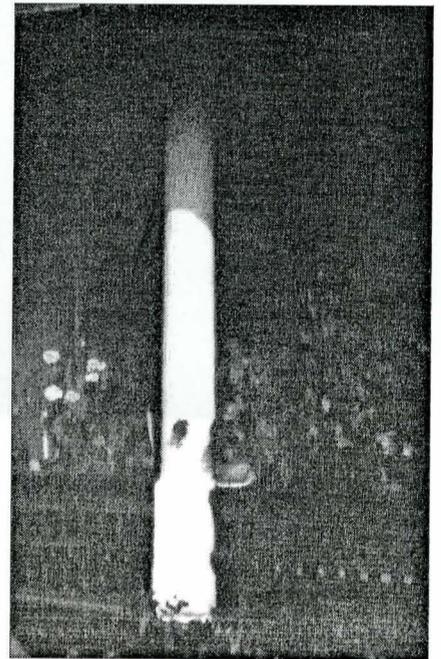


39, 40. Ainsi que dans la maison paysanne, la galerie ouverte est un lieu de travail et de repos, de liaison entre l'espace clos et la nature.

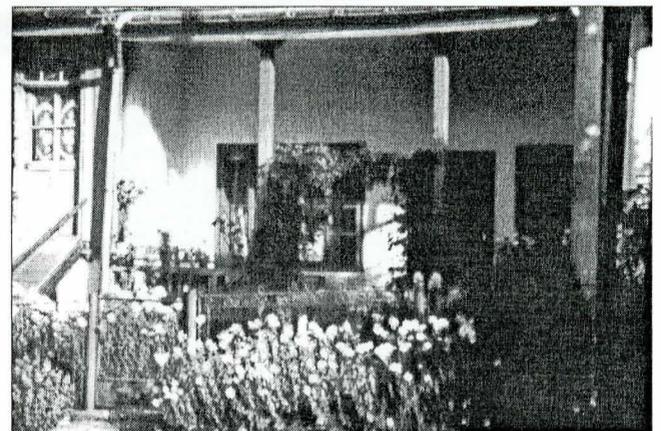
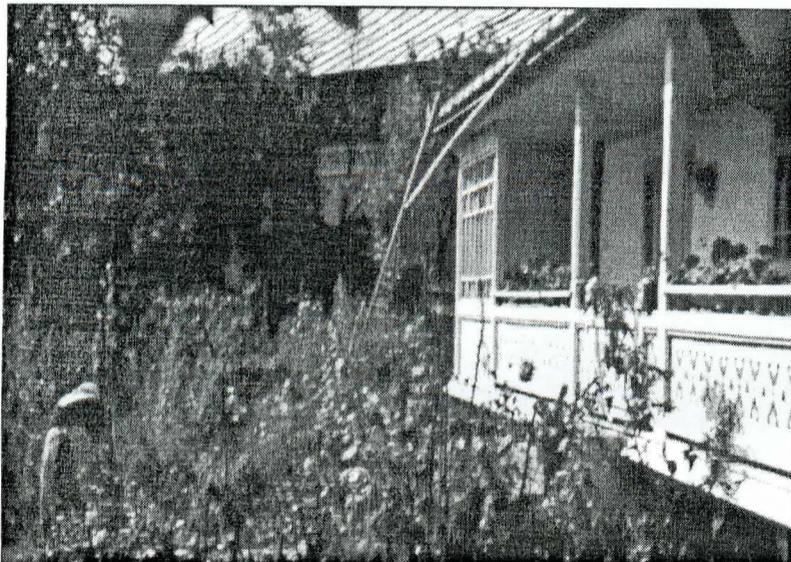




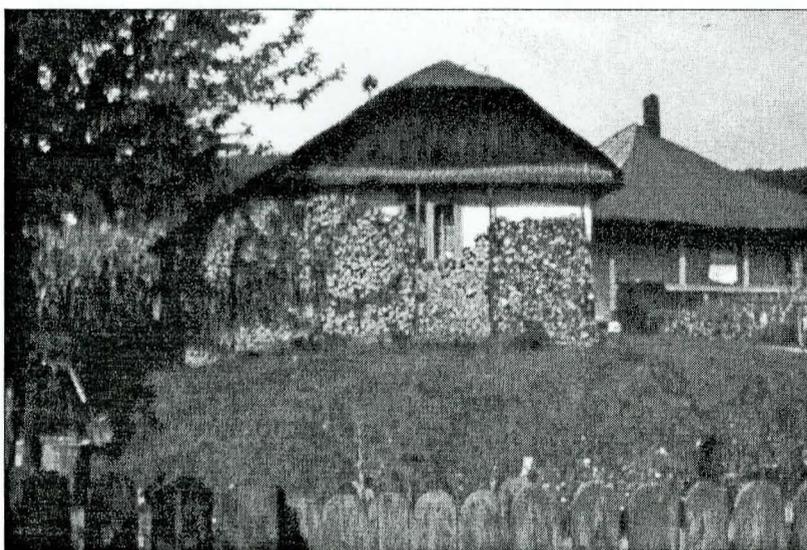
41, 42. Les colonnes blanchies ennoblent la maison et leur rythme fait régner la cadence.



43, 44. Les galeries et les fleurs sont toujours présentes.



45. La provision de bois pour l'hiver recouvre les murs de la cuisine d'été.



46, 47, 48. La maison de la nonne Ripsima offre des plans successifs, ouvertures et lumière. Une certaine forme d'humilité qui s'impose par équilibre et proportions.

